



Revue semestrielle – Université Ferhat Abbas Sétif 1

## REVUE AGRICULTURE

Revue home page: <http://revue-agro.univ-setif.dz/>



### La compétitivité de la filière apicole en Algérie cas de la région agricole de la Mitidja

Kenza Khedidja BEHIDJ<sup>1\*</sup>, Abdelmadjid BENMEBAREK<sup>1</sup>, Nouara BOULFOUL<sup>1, 2</sup>, Yasmina YAKOUBI<sup>1, 2</sup>

<sup>1</sup> Département d'Economie Rurale, Ecole Nationale Supérieure Agronomique.

<sup>2</sup> Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD).

(\*) E-mail : [\\*behidjkenza@yahoo.fr](mailto:behidjkenza@yahoo.fr).

#### ARTICLE INFO

*L'histoire de l'article*

Reçu :

Accepté : 27/12/2019

**Mots clés :** *Filière apicole, apiculture, compétitivité, apiculteurs, Mitidja*

#### RESUME

La présente étude menée à travers une enquête tente de montrer et d'analyser la compétitivité de la filière apicole, qui est la capacité à fournir et à vendre à un coût compétitif des produits répondant à la demande des consommateurs. En situation de concurrence, le coût compétitif d'un produit est défini comme celui que le marché est prêt à supporter<sup>1</sup>. Des enquêtes sur le terrain sont menées dans la région agricole de la Mitidja auprès des acteurs de la filière apicoles soit des apiculteurs et des acteurs institutionnels; présidents de coopératives, présidents d'associations. Les résultats de ces enquêtes montrent que l'activité apicole est rentable. C'est la raison pour laquelle les jeunes apiculteurs l'ont repris et tentent de la développer malgré les difficultés y afférentes tels que les transhumances et la commercialisation. Malgré cet effort de la part des apiculteurs et même avec la suppression des droits de douanes, la filière ne résistera pas aux produits qui proviennent de l'Europe et particulièrement de la France.

#### INTRODUCTION.

Une zone de libre-échange entre l'Union Européenne et l'Algérie consiste à supprimer toutes les barrières commerciales entre les deux partenaires. Les exportations algériennes entreront librement sur le marché européen. Le choix exogène que constitue la baisse des tarifs douaniers affecte les prix relatifs et modifie les comportements de production, de consommation et d'échanges en fonction des nouvelles contraintes, mais aussi des opportunités ainsi créées<sup>2</sup>.

Depuis les années 1990, la filière a enregistré l'afflux de jeunes diplômés sans emploi grâce à la mise en place des projets de développement, ainsi que de l'implication, rentabilisée depuis. On note aussi, beaucoup de ménages ruraux ont bénéficié des aides de l'Etat dans le cadre du Projets de Développement Rural Intégré (PPDRI). Outre cela, au niveau des coopératives apicoles de services, il y a eu un engouement très significatif dans le milieu des apiculteurs déjà en exercice, dû au renforcement de leur capacité de production et de l'amélioration de leur niveau technique. Ceci engendrent d'une par l'augmentation du nombre des apiculteurs, qui atteint 18696 apiculteurs en

<sup>1</sup> Plan de compétitivité, Filière : échalote et oignon par Ministère de l'Agriculture de la République du Mali).

<sup>2</sup> Benchikh N, 2008 « Evaluation de la compétitivité de la filière poulet de chair algérienne dans le cadre de l'association de l'Algérie à la zone de libre échange euro-méditerranéenne cas des élevages de la wilaya de Bejaia» Thèse de magister ENSA, El Harrach.

\* Ecole National Supérieure d'Agronomie El Harrach, Algérie.

\*\* Ecole National Supérieure d'Agronomie El Harrach, Algérie.

2015 , et d'autre part l'accroissement de la production à 64296 Qx en 2015, pour espérer couvrir nos besoins, car actuellement nous n'en couvrons que la moitié. Le ratio de consommation par habitant par an est de 125 grammes. Loin de la France établi à 500 grammes et de l'Allemagne qui est de l'ordre de 1.5 kg.

Mais avec l'absence de la thématique apiculture dans les formations vétérinaires et agronomiques, l'absence de guide complet est validé de bonnes pratiques apicoles et le manque de conventions liées à l'enseignement de l'apiculture entre le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (MADRP) et celui de la Formation et de l'Enseignement Professionnels (MFEP), la filière apicole demeure l'une des filières algériennes les plus exposées aux menaces que peut engendrer l'ouverture sur le marché européen<sup>2</sup>, parce qu'elle est caractérisée par sa dépendance au marché international pour les produits vétérinaires et du manque du professionnalisme de ces opérateurs.

C'est dans ce contexte, qu'on va essayer de déterminer le niveau de compétitivité de la filière apicole en Algérie notamment dans la Mitidja.

## MATERIEL ET METHODES

Une enquête est élaborée au niveau des apiculteurs dans la wilaya d'Alger, la wilaya de Blida, et celle de Boumerdès à fin d'essayer de déterminer les coûts de production des produits apicoles et d'avoir une idée sur les itinéraires techniques des apiculteurs.

### Analyse et typologie des exploitations apicoles

Les résultats de l'enquête ont été codés pour aborder la diversité des exploitations par voie statistique. On a effectué une analyse de corrélation entre les variables, l'influence des facteurs et des liens qu'ils entretenaient entre eux. Ainsi, on a réalisé ensuite une typologie en utilisant la méthode d'analyse en composantes principales (ACP) à l'aide du logiciel STATISTICA 6.

Pour la typologie, **huit critères** présentant un poids significatif dans l'analyse des corrélations des 19 variables quantitatives ont été retenus. Il s'agit du nombre de ruchers, du nombre de ruches, du rendement par ruches, du nombre de récoltes, de la marge d'un kilogramme du miel, du coût d'un kilogramme du miel, du coût des produits vétérinaires par ruche et de la part d'autofinancement.

**Tableau 1.** Corrélation entre les variables initiales de l'ACP (Corrélations significatives marquées)

	Nombre ruchers	Nombre ruches	Rend/ ruche	nombre de récolte	marge 1 kg miel	coût 1 kg miel	coût PV/Ruche	part d'autofinan
Nombre ruchers	1,00							
Nombre ruches	<b>0,76</b>	1,00						
Rend/ ruche	0,23	<b>0,59</b>	1,00					
nombre de récolte	<b>0,6</b>	<b>0,45</b>	0,12	1,00				
marge 1 kg miel	-0,13	0,04	<b>0,59</b>	-0,20	1,00			
coût 1 kg miel	0,14	-0,03	<b>-0,59</b>	0,20	<b>-0,99</b>	1,00		
coût PV/Ruche	0,47	<b>0,53</b>	0,21	0,59	<b>-0,50</b>	<b>0,50</b>	1,00	
part d'autofinan	0,06	0,35	0,11	0,02	-0,16	0,17	<b>0,33</b>	1,00

Source: Etabli par nous à partir des données de l'enquête.

<sup>2</sup> Hamzaoui M, 2010. « Apiculture » In Afrique Agriculture, p 40 Novembre- Décembre.

L'étude de la matrice de corrélation montre l'importance de la relation entre le nombre de ruches et le nombre de récoltes en fonction du nombre de ruchers. A cet effet, les apiculteurs possédant plus de ruchers récoltent plus du miel.

On constate une forte corrélation entre le rendement du miel par ruche et la marge d'un kilogramme du miel. On distingue aussi qu'il y'a une importante corrélation négative entre la marge d'un kilogramme du miel et le coût de ce dernier. Donc, plus le coût d'un kilogramme du miel est important, la marge de ce dernier est faible.

#### Détermination des axes principaux

Les éléments de la matrice des vecteurs propres sont les coordonnées des variables initiales sur les axes principaux (tableau 02). Cette matrice permet de représenter les variables initiales sur un, deux ou trois axes ou même plus.

**Tableau 2.** Matrice des vecteurs propres: (coordonnées des variables «actives» initiales sur les deux premiers axes principaux.

Coord. factorielles des var., basées sur les corrélations Variables Actives		
	<b>Fact. 1</b>	<b>Fact. 2</b>
<b>Nombre de ruchers</b>	0,74	0,34
<b>Nombre de ruches</b>	0,70	0,59
<b>Rend/ruche</b>	0,10	0,89
<b>nombre de récolte</b>	0,72	0,17
<b>marge 1 kg miel</b>	-0,56	0,80
<b>coût 1kg miel</b>	0,57	-0,79
<b>coût PV/Rche</b>	0,87	-0,006
<b>part d'autofinancement</b>	0,37	0,04

**Source:** Etabli par nous à partir des données de l'enquête.

Les éléments de la matrice diagonale des valeurs propres représentent la variance des exploitations sur l'axe correspondant, comme le montre le tableau suivant

**Tableau 3.** Variance des variables initiales sur les axes principaux.

Val. Propres (matrice de corrélation) & stat. associées. Variables actives seules				
<b>Axes</b>	<b>Val. propre</b>	<b>% Total variance</b>	<b>Cumul Val. propre</b>	<b>% Cumul</b>
<b>1</b>	3,15	39,38	3,15	39,38
<b>2</b>	2,58	32,29	5,73	71,67
<b>3</b>	1,08	13,52	6,81	85,19
<b>4</b>	0,53	6,62	7,34	91,81
<b>5</b>	0,44	5,58	7,79	97,39
<b>6</b>	0,12	1,59	7,92	98,98
<b>7</b>	0,08	1,00	7,99	99,98
<b>8</b>	0,001	0,016	8,00	100

**Source:** Etabli par nous à partir des données de l'enquête.

L'examen de ce tableau montre que la variance des exploitations est de 3,15 sur le premier axe (c'est la variance maximale), et de 2,18 sur le deuxième axe. La part de toute l'information initiale visible (qualité de représentation) sur le plan principal est de l'ordre de 71 %.

#### Etude des variables sur le cercle des corrélations

La matrice des vecteurs propres permet de représenter les variables sur le plan principal. L'examen du cercle des corrélations sur le plan principal (figure n° 1) montre que les variables; nombre de ruches, nombre de ruchers, nombre de récoltes, rendement par ruche et la part d'autofinancement sont situées sur la même direction et en même sens. La direction de ces cinq variables est en opposition avec le coût d'un kilogramme du miel. A cet effet, on peut noter que sur une exploitation, si le nombre de ruches est important, le coût d'un kilogramme du miel est faible.

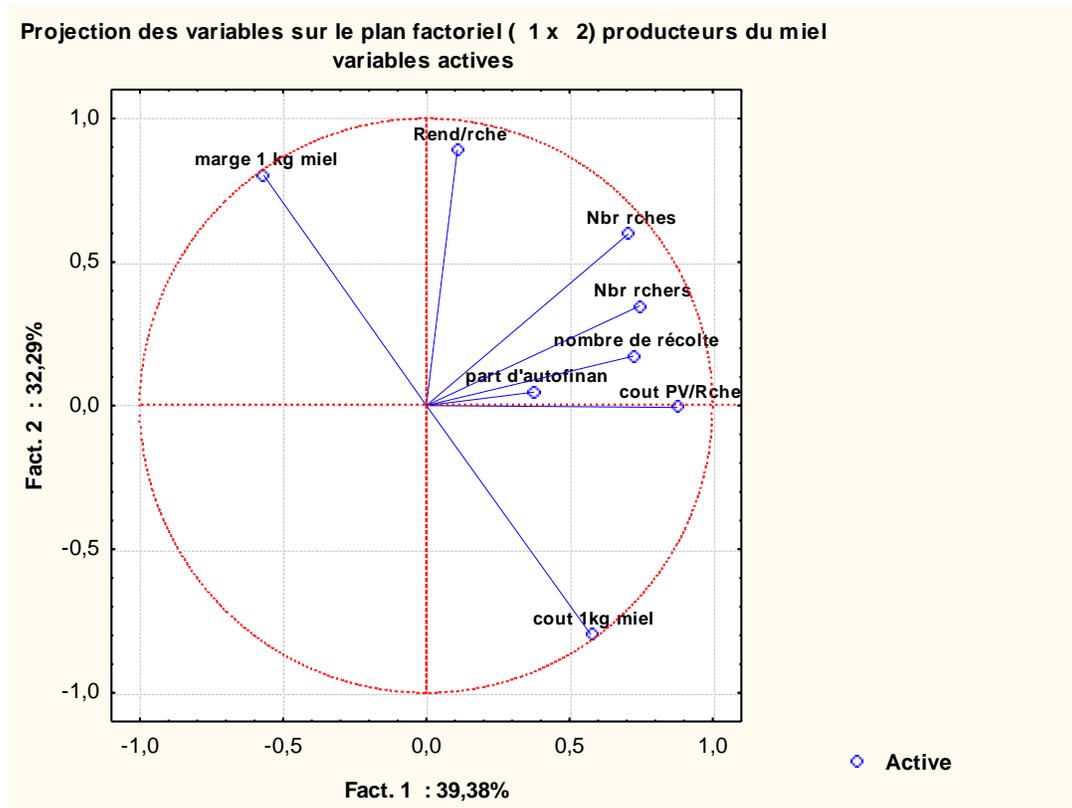


Figure 1. Cercle des corrélations de l'ACP sur le plan principal.

### Choix d'une classification des exploitations

Le logiciel STATISTICA 6 fournit un arbre de classification hiérarchique des exploitations. Pour choisir une coupure de cet arbre en classes, on étudie la progression de l'inertie inter-classes pour différentes coupures. En examinant les résultats du logiciel concernant la progression de l'inertie inter-classes, on remarque que les valeurs de cette dernière avant et après itérations sont les mêmes à partir de la coupure de l'arbre hiérarchique en 3 classes.

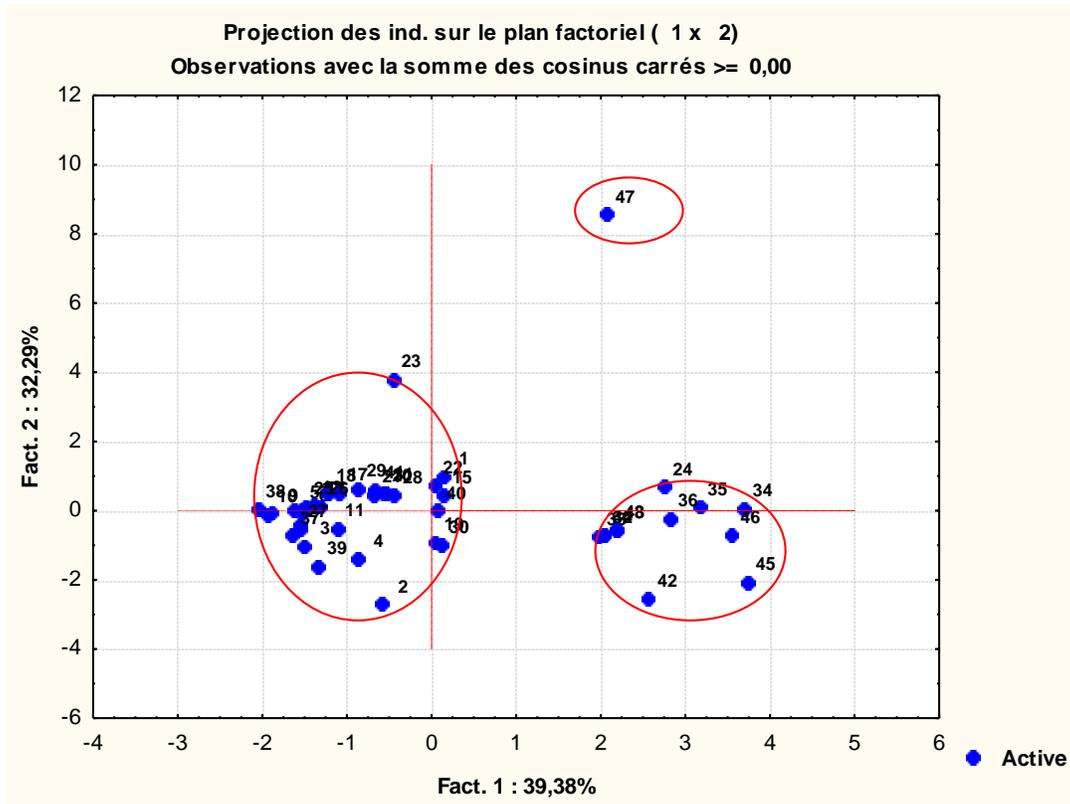


Figure 2. Représentation des groupes.

Classe 1: Cette classe regroupe les apiculteurs qui possèdent 300 ruches et 3 ruchers (47)

Classe 2: Cette classe regroupe les apiculteurs qui possèdent entre 100 et 200 ruches.

Classe 3: Cette classe regroupe les apiculteurs qui possèdent un nombre de ruches inférieur à 100.

## RESULTATS ET DISCUSSIONS.

### DETERMINATION DU NIVEAU DE LA COMPETITIVITE DE LA FILIERE APICOLE ALGERIENNE.

#### Les principaux indicateurs de la compétitivité entre les filières

##### 3.1.1. Coefficient de protection nominale (CPN)

Le coefficient de protection nominale définit le rapport entre le prix du marché intérieur  $P_i^d$  et le prix mondial  $P_i^w$  d'un produit donné, exprimés dans une monnaie commune:

**CPNi égale à  $P_i^d / P_i^w * EO$**  EO: Taux de change.

On mentionne, si le CPN est égale à 1, ceci signifie que le produit ne bénéficie pas de protection et n'en n'a pas besoin.

On note, si le CPN est supérieur à 1, ceci s'explique que le produit est protégé.

En fin, si le CPN est inférieur à 1, on peut dire que le produit n'est pas protégé.

##### Coefficient de protection nominale pour les inputs échangeables (CPNi)

C'est le rapport entre la valeur des biens échangeables aux prix observés et celle aux prix de référence. Il mesure l'importance des transferts sur outputs et sur inputs échangeables et renseigne sur le degré de protection dont bénéficie l'activité analysée.

##### 3.1.3. Coefficient de protection effective (CPE)

Le coefficient de protection effective (CPE) mesure l'impact des interventions commerciales au niveau d'un produit et de ses inputs sur la valeur ajoutée de l'activité concernée.

**CPE égale à  $V_{Ai}^d / V_{Ai}^w * EO$**

**$V_{Ai}^d$** : Valeur ajoutée aux prix domestiques.

**$V_{Ai}^w$** : Valeur ajoutée aux prix mondiaux.

**EO**: Taux de change.

On note:

Si le CPE est égale à 1, ceci traduit l'équilibre ou le niveau optimum de la compétitivité des échanges entre le marché national et le marché international. La structure de protection est neutre. Les producteurs ne sont ni favorisés ni défavorisés.

Si le CPE est supérieur à 1, ceci signifie que les acteurs de la branche d'activité considérée gagnent plus de revenu qu'ils ne gagneraient sans distorsion de prix. Les producteurs bénéficient d'une subvention implicite et/ ou d'une protection du prix de produit.

Si le CPE est inférieur à 1, on peut mentionner que le produit n'est pas protégé. Les producteurs gagneraient un meilleur revenu s'ils achetaient et vendaient aux prix mondiaux. Ils sont donc défavorisés sur le marché interne.

Coefficient de coût en ressources domestiques (CRD)

Le CRD mesure le ratio de la valeur des intrants non échangeables mesurée au prix de référence à la valeur ajoutée par l'activité. Cette dernière est mesurée aussi au prix de référence. Il traduit la valeur de devises étrangères générées ou économisées par l'exportation ou la non importation d'une unité du produit.

On mentionne:

Si le CRD est égale à 1, cela signifie que le producteur ne réalise ni bénéfice ni perte en produisant localement ou en important le bien considéré.

On a:

Si le CRD est supérieur à 1, ceci se traduit par une production à base de technologie considérée qui n'a pas un avantage comparatif dans la production du bien considéré. Il n'est pas rentable pour le producteur de produire localement le bien considéré. Il est conseillé de l'importer.

Si le CRD est inférieur à 1, ceci signifie que la production à base de la technologie considérée a un avantage comparatif. A cet effet, l'activité de production est économiquement efficace. Il est moins coûteux en ressources domestiques de produire localement le produit considéré que de l'importer.

Pour déterminer la compétitivité de la filière apicole algérienne, on va calculer les indicateurs de la compétitivité.

Les différents coûts ainsi que les différents coefficients sont calculés dans le contexte suivant:

- Année de référence pour les prix : 2017.
- Monnaie : DA en référence à € 100 DA égale à 0,74 €, avec un taux de change égale à 0,007.
- Rendement (kg/ruche) : 10 kg/ruche
- Coût de production : 1717,54 €/tonne
- Prix bord champ : 11840 €/tonne.
- Prix de parité à l'exportation « prix FOB » : 11840,04 €/tonne
- Prix de marché : 11 840 €/tonne

Les résultats de cette analyse sont présentés dans les tableaux suivants:

**Tableau 4.** Calcul du prix de parité à l'exportation du miel.

Calcul du prix de parité à l'exportation	DA	€
1- Equivalent prix bord champ (ou prix à la ferme)	1600000,00	11840,00
2- Coût de la collecte et de livraison au marché de gros	00,00	00,00*
2-1- Transport	00,00	00,00
3- Coût de la commercialisation	00,00	00,00
3-1- Marge de commercialisation	00,00	00,00
4- Coût de la livraison à quai (port aéroport)	00,00	00,00
4-1- Transport	5	0,04
5- Frais d'embarquement	00,00	00,00
5-1- Charges portuaires	0,22	0,001
5-2- Stockage et perte	00,00	00,00
6 Prix FOB (1+2+3+4+5)	<b>1600005,22</b>	<b>11840,04</b>

**Source.** Etabli par nous même à partir des données de l'enquête.

Il est très important de noter qu'il n'y a pas de frais de transport, parce que la majorité des apiculteurs vendent leur production sur place.

**Tableau 5.** Calcul des coûts des inputs échangeables.

Inputs échangeables	Coût privé (DA/tonne)	Coût social (DA/tonne)	Coût social (€/tonne)
Aliment	80 000,00	80 000,00	592,00
Produit vétérinaire matériels	41 800,00	41 800,00	309,32
	14 600,00	14 600,00	108,04
<b>Total</b>	<b>136 400,00</b>	<b>136 400,00</b>	<b>1009,36</b>

Source. Etabli par nous même à partir des données de l'enquête.

**Tableau 6.** Calcul des coûts des inputs non échangeables.

Inputs non échangeables	Coût privé (DA/tonne)	Coût social (DA/tonne)	Coût social (€/tonne)
Main d'œuvre	57 700,00	57 700,00	426,98
Dépréciation	18 000,00	18 000,00	133,2
<b>Total</b>	<b>75 700,00</b>	<b>75 700,00</b>	<b>560,18</b>

Source. Etabli par nous même à partir des données de l'enquête.

**Tableau 7.** Calcul du CRD, valeur ajoutée social des inputs échangeables.

Prix de parité à l'exportation (€)	Coût social des inputs échangeables	Valeur ajoutée sociale (€)
11840,04	1009,36	10830,68
Coût social des inputs non échangeables	Valeur ajoutée sociale (€)	CRD
560,18	10830,68	<b>0,05</b>

Source. Etabli par nous même à partir des données de l'enquête.

**Valeur ajoutée sociale égale à** Prix de parité à l'exportation - Coût social des inputs échangeables.

**CRD égale à** Coût social des inputs non échangeables / Valeur ajoutée sociale.

**Tableau 8.** Analyse économique et financière pour le miel.

Analyse de la rentabilité privée		DA	€
1-	prix bord champ Pf	1600000,00	11840,00
2-	valeur privée des inputs échangeables Ef	136 400,00	1009,36
3-	valeur ajoutée privée (Vafégale à Pf-Ef)	1463600,00	10830,64
4-	valeur totale des inputs non échangeables (VNf)	75 700,00	560,18
5-	Rentabilité privée brute par tonne (Vaf-VNf)	1387900	10270,46
Analyse de la rentabilité sociale		DA	€
1-	prix FOB Ps	1600005,22	11840,04
2-	valeur sociale des inputs échangeables Es	136 400,00	1009,36
3-	valeur ajoutée sociale (VAségale à Ps-Es)	1463 605,22	10830,68
4-	valeur sociale des inputs non échangeables (VNs)	75 700,00	560,18
5-	Rentabilité sociale brute par tonne (VAs-VNs)	1387905,22	10270,5

Source. Etabli par nous même à partir des données de l'enquête.

D'après les résultats, on constate que la rentabilité privée de l'apiculteur est importante puisqu'il arrive à faire un bénéfice de 1387900 DA par tonne.

Le coefficient de coût en ressources domestiques est de **0,05** (CRD est inférieur à 1). Ceci explique que les revenus sont supérieurs aux coûts de la production à base de la technologie considérée a un avantage comparatif. L'activité de production est économiquement efficace. Il est moins coûteux en ressources domestiques de produire localement le produit considéré que de l'importer.

La rentabilité sociale est positive. Elle est égale à **1387905,22DA/tonne**. La filière apicole contribue à l'augmentation de revenu national sans nécessité d'intervention. Donc, il est plus avantageux de produire le miel localement que l'importer.

**Tableau 09.** Analyse de l'avantage comparative.

Analyse de l'avantage comparative: Coefficient de protection		
1-	Coefficient de protection nominale du produit (CPN <sub>pégale</sub> à Pf/PS)	1
2-	Coefficient de protection nominale pour inputs échangeables (CPN <sub>iégame</sub> à Ef/Es)	1
3-	Coefficient de protection effective (CPE <sub>égale</sub> à VAf/VAs)	1
4-	CRD (VNs/Vas)	0,05

**Source.** Etabli par nous même à partir des données de notre enquête.

**Le coefficient de protection nominale** sur le miel est de **1**, cela signifie que le produit ne bénéficie pas de protection et n'en n'a pas besoin.

**Le coefficient de protection nominale pour les inputs échangeables** est de **1**, parce qu'il y a absence de subventions. A cet effet, en ce qui concerne l'utilisation des inputs échangeables, les producteurs du miel, ne sont ni favorisés ni défavorisés.

**Le coefficient de protection effective** sur le miel est de **1**, cela traduit l'équilibre ou le niveau optimum de la compétitivité des échanges entre le marché national et le marché international. La structure de protection est neutre. Les producteurs ne sont ni favorisés ni défavorisés.

#### Niveau de protection du marché local du miel contre la concurrence du miel français

L'évaluation de la compétitivité de la filière apicole algérienne se fera en comparaison avec la filière apicole française, puisque la France est le deuxième producteur et exportateur du miel dans l'union européenne. Aussi, elle est considérée comme le premier partenaire commercial de l'Algérie, sans oublier sa proximité géographique.

**Tableau 10.** Niveau de protection du marché local du miel dans les conditions actuelles et en cas de suppression des droits de douanes (libre échange)

	Condition actuelle	Suppression DD
Droits de douane (%)	0,3	0,0
Prix moyen payé à la production en France (€/tonne)	10 000	10 000
Transport au niveau local en France (€/tonne)		
Transport maritime (€/tonne)	15	15
	60	60
<b>Prix CAF</b>	10 075	10 075
Prix du miel en Algérie (€/tonne)	16 000	16 000
Transfert	8 000	8 000
<b>CPN</b>	1,6	1,6
Droits de douane	3022,5	0,00
Prix CAF + DD	13097,5	10 075
Transfert + DD	11022,5	8 000
CPN + DD	3024,1	1,6
Coût de transport au marché local	5,0	5,00
Prix sur le marché local	13102,5	10 080
<b>CPN Effectif</b>	1,221	1,587

**Source.** Etabli par nous même à partir des données de l'enquête.

Dans la situation actuelle (30 % de droit de douane).

La situation actuelle de la filière apicole est très défavorable pour la production locale, avec un droit de douane de 30 % et un prix de référence sur le marché français qui est de 10 000 €/tonne. En effet, le prix d'arrivée sur le marché local du miel français sera de 13 102,5 €/tonne, soit 1770,61 DA/Kg. En comparant ce prix au coût de production d'un kilogramme du miel en Algérie qui est d'environ 232,1 DA/Kg, on trouve une différence 1538,51 DA/Kg. De ce fait, on peut dire qu'il n'y aura aucun effet sensible sur cette filière.

Dans la situation de suppression totale des droits de douane (libre échange)

On remarque qu'avec la suppression totale des droits de douane, le miel français à son arrivé sur le marché local est moins chère. En effet, avec la suppression totale des droits de douane, le coefficient de protection effectif augmente à 1,587 ce qui rend non compétitive le miel local.

Dans l'analyse d'une filière, il est très important d'identifier les problèmes et les contraintes. Mais il faut également identifier les aspects positifs, ce qui fonctionne bien dans la filière, car c'est sur ces aspects que s'appuieront vraisemblablement les propositions d'amélioration.

#### **Forces:**

En Algérie, la température est excessive durant une bonne partie de l'année dépassant les 30 °C. Ceci convient bien aux opérations d'extraction du miel. Ainsi, la diversité des plantes mellifères favorise l'existence de plusieurs variétés de miel.

#### **Faiblesses:**

On peut noter des difficultés liées au marché du miel. On a un manque d'équipement et de technicité. Aussi, la majorité des apiculteurs algériens pratiquent la vente directe de leurs produits durant toute l'année. Donc, une longue durée de stockage; en absence du contrôle des températures, soit une hausse de la fermentation est observée. Ainsi, la dépendance du marché extérieur en matière des produits vétérinaires est connue.

#### **Menaces:**

La production du miel en Algérie est menacée par l'insécurité et le défrichement (vols et saccages), par la dégradation des potentialités mellifères durant les dernières années qui est accentuée par les incendies et la sécheresse, et par la mortalité des abeilles à cause des produits chimiques ou des problèmes sanitaires.

#### **Opportunités:**

Afin d'augmenter la production du miel en Algérie, il est conseiller de valoriser le miel pour faire face à la concurrence, de respecter les principes généraux sur toutes les productions alimentaires, de lutter contre les chaleurs excessives, par des chambres froides, de promouvoir l'apiculture par le développement durable, de préserver les races contre toute pollution génétique, et en fin de régulariser le marché par une législation.

#### **CONCLUSION.**

L'étude montre que la filière apicole est parmi les filières algériennes les plus menacées par cette ouverture au marché européen. Avec la suppression des droits de douanes et de toutes formes de soutien à la production. La filière apicole se trouvera dans une mauvaise position vis-à-vis du marché extérieur, dans la mesure où il existe des pays comme la France, disposant d'excédents de production et de prix à la production très compétitifs et pouvant être intéressés par le marché algérien. Cela constitue à long terme une menace pour le marché domestique.

L'analyse de la compétitivité de la filière apicole, dans le contexte de l'adhésion de l'Algérie à la zone de libre-échange euro-méditerranéenne, à travers le calcul du coefficient de protection nominal (CPN égale à 1,587). Cette valeur montre qu'avec le suppression des droits de douanes en l'état actuel, la filière ne résistera pas aux produits qui proviennent de l'Europe et particulièrement de la France.

En résumé, la filière apicole algérienne présente des forces et de faiblesses. Une forte croissance de la consommation du miel se manifeste mais avec une situation très fragile à cause de la dépendance du marché extérieur vis-à-vis pour l'approvisionnement du sucre qui est utilisé pour la nourriture, et la commercialisation difficile du miel.

#### **REMERCIEMENTS**

Je tiens à remercier tous ceux qui d'une façon ou d'une autre, m'ont aidé pendant la réalisation de ce travail; certains par leurs conseils et leurs connaissances scientifiques, d'autres par leurs soutiens et leurs présences dans les moments les plus pénibles.

Nombreux ceux qui au cours de cette recherche m'ont fournis beaucoup d'aides et m'ont témoigné leurs sympathies, notamment, les présidents des coopératives apicoles (surtout la coopérative apicole de Chiffa CASSAB), le président de l'association des apiculteurs de la Mitidja ADAM.

## REFERENCES.

1. Aneur M, et Gracia A, 2001. «La compétitivité : concepts, définitions et applications» In Cahier option méditerranéenne ; Pp 57-66, volume 57, CIHEAM, Montpellier.
2. Bneder, 1996 « Développement de l'apiculture dans les zones de montagne de la wilaya de Tipaza »
3. Bombal J, Chalmin P, 1980. « L'agro-alimentaire » In que sais- je ? Presses Universitaires de France.
4. Bonnaffé P, 2004. « Au sujet du miel de Chine In Abeilles et fleurs » In l'Abeille de France.
5. Bruneau E, 2007. «Globalisation du marché du miel, les effets pervers» In Campagnes solidaires Ed N° 218, pp 2-3.
6. Danblon F, 1987. Caractéristiques botaniques, écologiques et géographiques des miels du Maroc. X<sup>ème</sup> Symposium APLF, pp 309-329.
7. Dufumier M, 2004. « Spécialisation de l'agriculture et fragilisation des écosystèmes : l'apiculture en danger » In l'Abeille de France.
8. Fraval P., 2000. « L'analyse économique des filières agricoles en Afrique sub-saharienne ». Brochure d'analyse économique du Bureau des Politiques agricoles et de la sécurité alimentaires, p 98.
9. GINON G, 2004 .Rapport de la commission au conseil et au parlement européen sur les productions apicoles, Ed .Apasec, p 10-12.
10. Hamzaoui M, 2010. « Apiculture » In Afrique Agriculture, p 40 Novembre- Décembre.
11. Hamzaoui M, 2017. « La production du miel ne couvre que 50% de nos besoins de consommation », In algerie-eco.com, interviews.
12. Jacques G, 2009. « Étude de perception et de consommation du miel au Québec et intérêt d'une marque assurant l'authenticité du miel produit au Québec.»
13. Jaloux C, 2004. « Les filières miel à Taiwan et en Argentine», dans le cadre de la spécialisation commerce international de l'Institut Supérieur des Techniques d'Outre Mer (ISTOM).
14. Lachaal L, 2001. « La compétitivité : concepts, définitions et applications» In Cahier option méditerranéenne, volume 57, CIHEAM, Montpellier, Pp 29-36.
15. Plan de compétitivité, Filière : échalote et oignon, par Ministère de l'Agriculture de la République du Mali, Edition : 2007 / 2008.
16. Miel Informations-produit de la fondation Max Havelaar (Suisse) | juillet 2010
17. Rapport d'ALGEX, 2010, sur la balance commerciale.
18. rapport de la chambre d'agriculture nationale, 2013.
19. Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen, Berne, 2008, sur l'application du règlement (CE) n° 1221/97 du Conseil portant règles générales d'application pour les actions visant à l'amélioration de la production et de la commercialisation du miel.
20. Rapport du groupe de travail institué par l'OFAG, 2008. «Promouvoir l'apiculture en Suisse»,.
21. Rapport National sur les Ressources Génétiques Animales: Algérie Octobre 2003, P
22. Ratia G, 2001. « Etude du marché du miel dans l'Union Européenne » In Abeilles et fleurs.
23. Robertz E, 2002. « le marché mondial du miel » In Miel Maya honing, Pp 96-104.
24. Statistiques du Ministère de l'Agriculture du Développement Rural et de la Pêche, 2016.
25. Statistiques de la Chambre Nationale, 2016.
1. Benazziza Z, 2007. « politique de valorisation des produits de la gamme cas de la firme SOPI-Blida» Mémoire d'ingénieur ENSA, El harrach.
2. Berkani M.L, 2008. «Etude des paramètres de développement de l'apiculture algérienne » Thèse de doctorat ENSA, El harrach.
4. Guerzou M, Nadji N, 2002 « Etude comparative entre quelques miels locaux et autres importés » Mémoire d'ingénieur, Université Ziane Achour, Djelfa.